

LEROY SÈME

COMPTE RENDU DE LA REUNION Du 23/09/2004

Il y a juste un an, le 23 septembre 2003, la première réunion de création de l'association du jardin « Leroy sème » se déroulait au Relais de Ménilmontant. Ce 23 septembre 2004, la SAFIP nous accueille et nous l'en remercions, pour annoncer d'excellentes nouvelles concernant ce jardin. Merci aux anciens d'être présents et bienvenue aux nouveaux.

Juillet et août 2004 plusieurs réunions se sont tenues sur le terrain avec M. BRUNNER, M. GRIMALDI, MME MARTINE LAMBERT des « Parcs et Jardins » de la Ville de Paris et MME FRISON, M. CASSARD de la Cellule Main Verte. Le 15/09/2004 la mise en travaux en octobre se concrétise.

Quelques points positifs :

- ***Le 1 Cité Leroy***

La Ville de Paris a accepté la proposition de compromis que nous avons formulé avec nos partenaires associatifs. Le 1 Cité Leroy, destiné à devenir un jardin décoratif sera réalisé par « Parcs et Jardins » avec des plantes et arbustes déjà bien développés. Puis il sera entretenu et géré par notre association et intégré dans le cadre de la Charte Main Verte. (Pour tout savoir sur la charte consulter notre site <http://grainescitadines.free.fr/> et pour tout message à envoyer leroyseme@yahoo.fr). Les travaux commenceront par cette parcelle.

- ***Le cabanon***

Il est décidé et nous ne reviendront pas sur cet accord que le cabanon existant sera tourné d'1/4 de tour, son entrée face à l'entrée principale du jardin. Il sera aménagé à l'intérieur par nous même : ouvertures, sols, étagères...outils, cahier des consignes.... Ultérieurement nous pourrions créer un autre abri si nécessaire.

- ***Les grilles du jardin***

Elles seront d'1m80 sur un muret d'environ 0,40cm de haut.

Intervention : ne pourraient-elles être plus hautes pour limiter les possibilités de pénétration dans le jardin la nuit ? La majorité pense que cela n'y changerait rien. Nous devons être attentifs à ce risque.

- ***Entrée et circulation dans le jardin***

L'entrée/sortie sera un portail à deux vantaux au 2 cité Leroy et une petite porte au 8.

La ville de Paris apporte la terre végétale après creusement sur 30 à 40cm et sur 60cm le long de la parcelle nord du jardin. Il est important de savoir quelle circulation nous voulons à l'intérieur du jardin et quel sera le revêtement de cette circulation. La question n'est pas tranchée mais nous devons donner un résultat rapide à la ville de Paris. Nous comptons sur vous à notre prochaine réunion du 05/10/2004 où ce point sera tranché. Une circulation permanente doit être établie une autre sera modulable.

- ***Les points d'eau***

La ville de Paris nous installe un point d'eau au niveau central du 8, un autre au 1 et probablement un à l'entrée au 2.

Le WC : après des efforts de la part de la ville de Paris pour étudier le fonctionnement de celui existant, il s'avère que l'on ne sait pas où s'éparpille l'eau. Le WC est donc inutilisable.

- ***Les bacs surélevés et bac à compost***

La demande sera étudiée par le service Paris Nature, Cellule Main Verte.

- ***Bacs***

Des prêts de bacs sont accordés par les Parcs et Jardins pour que nous tous, puissions, le moment venu, transplanter les petites plantes en attendant la préparation du 2 et 8. Les arbustes et plantes importantes seront transplantés par Parcs et Jardins. Le tout sera en attente dans la parcelle du 1 déjà travaillée.

- ***De plus***

Hormis les points d'eau (rappelons que l'association »Leroy sème paie son eau) nous avons longuement abordé la question « récupération d'eau ». Un courrier sera adressé à la SIEMP qui réhabilite le 4 Cité Leroy pour demander d'utiliser leurs gouttières descendantes afin d'installer à leur base une citerne de récupération. Un deuxième courrier sera adressé à la Direction de l'Environnement pour obtenir un financement.

Différents points de l'ordre du jour de cette réunion n'ont pas été abordés faute de temps (fonctionnement, règlement, entretien, cahier de communication ...) une prochaine réunion est prévue

CR du mardi 05 octobre 2004 à la SAFIP à 20h30

Un plan ci-joint a été décidé par tous d'après une première ébauche de M. GRIMALDI.

Nous vous donnons rendez-vous à nouveau pour une nouvelle réunion :

Le jeudi 21 octobre à 20h30
Au centre social ARCHIPELIA
17 rue des Envierges 20^e

Ordre du jour :

-Démarrage des travaux.

-Fonctionnement du jardin et règlement intérieur

Bien amicalement
pour l'équipe « jardimatrice »

Dominique

